



CTPD du 25/10/2007

DECLARATION LIMINAIRE DU SNADGI-CGT

Nous sommes appelés à siéger aujourd'hui sur trois bilans : formation professionnelle, campagne IR et notation. Faire des bilans, voilà un exercice qui pourrait se révéler intéressant si l'administration voulait bien se donner la peine d'en faire un usage adéquat, c'est à dire d'en tirer des conclusions pour l'avenir.

Force est de constater que cette année encore, ce ne sera pas le cas :

- le bilan de la campagne IR n'est comme d'habitude que l'expression d'une autosatisfaction mal placée, occultant le stress que subissent les agents et les petites magouilles comme la neutralisation de lignes téléphoniques pour maintenir une force de travail suffisante en réception et en saisie.
- le bilan de la formation professionnelle n'est qu'un catalogue des actions de formation passées et à venir. Pour le moins, on aurait espéré un bilan exhaustif et objectif de la formation CDI/CDIF à CHATEAU THIERRY et à SAINT QUENTIN. Vous n'êtes pas sans savoir que dans ce domaine, les problèmes ont été nombreux : organisation sur les postes de travail, mauvais positionnement des sessions, un seul formateur disponible ... Les conséquences dans ces services sont désormais bien visibles quant à l'accomplissement des missions et le bien-être au travail. N'aurait-il pas été utile d'en tirer explicitement les conséquences pour les formations à venir ?
- enfin, le bilan de la notation n'est lui aussi qu'un long catalogue de chiffres, bien que nous constatons cette année une amélioration : conformément à nos demandes des années antérieures, vous nous fournissez votre analyse sur la notation 2007 et sur le bilan au titre des trois dernières années, tout cela en sept phrases qui remplissent à peine une demi-page. Pour le moins, nous aurions aimé avoir une explication précise sur le cas des 57 agents de la direction n'ayant jamais bénéficié d'aucune majoration. Nous aurions bien sûr aimé savoir si vous comptez enfin remédier à cet état de faits.

VOILA POUR LE PASSE, DONT NOUS SOUHAITERIONS QU'IL VOUS SERVE D'ENSEIGNEMENT POUR L'AVENIR ...

Pour notre part, si nous acceptons aujourd'hui de nous pencher avec vous sur ces bilans, c'est sans grande conviction. A quoi bon regarder le passé alors même que notre avenir de fonctionnaires et de citoyens est des plus incertain ?

Depuis son accession au pouvoir, le Président Sarkozy et sa cour s'acharnent à détruire tout l'héritage social et républicain de ces 60 dernières années.

Il veut mettre à bas l'organisation et l'indépendance de la fonction publique tant vis à vis du pouvoir économique que du pouvoir politique. Va-t-on, comme en 1941, nous demander de prêter serment d'allégeance au Président ?

Mais déjà se précisent les attaques sur les garanties d'affectation des fonctionnaires, le recrutement équitable par concours, l'introduction de contrats privés chez les agents de l'état, la marchandisation de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires, l'incitation à la démission ...

Tout cela dans une période de dénigrement de la fonction publique et de ses agents que l'on rend médiatiquement responsables de la prétendue « dette de l'état », en occultant soigneusement les 65 milliards d'euros d'exonérations dont a bénéficié le patronat en 2006, et les 15 milliards du paquet fiscal, cadeau de cet été aux plus riches.

Au niveau de notre ministère, la concrétisation de cette politique de destruction prend la forme de la fusion globale DGI/DGCP, telle qu'elle a été annoncée à grand renfort de mise en scène par le ministre Woerth.

Le postulat en est clair, simple et annoncé dès le mois de mai : il faut supprimer 40 000 emplois aux Finances. Comment peut-on imaginer qu'une telle saignée dans les effectifs puisse se faire sans des abandons de missions, sans un affaiblissement du maillage territorial, sans des difficultés pour les contribuables, sans de graves conséquences pour les agents de l'Etat ?

Vous comprendrez bien que dans un tel contexte, les bilans présentés aujourd'hui ne nous intéressent guère ...

... mais vous nous répondrez comme d'habitude que pour le reste, vous n'y pouvez absolument rien.

Pour terminer, nous vous précisons que nous quitterons la séance à 15 h. En effet, comme nous vous l'avons indiqué lors de la première convocation de ce CTPD, le 23 octobre dernier, nous avons des engagements impératifs pour cet après-midi.

Malgré notre demande, vous n'avez pas voulu convoquer cette réunion ce matin, nous contraignant ainsi à n'assister que partiellement à la séance.

C'est pour nous une nouvelle occasion de rappeler que les dates des réunions doivent être établies en concertation avec les Organisations Syndicales, ce qui n'est très souvent pas le cas, notamment en raison du non-respect du calendrier prévisionnel avec de fréquents reports de date à la seule initiative de l'administration.

LAON, le 25 octobre 2007.